

*Questions orales***L'ENVIRONNEMENT****LES PLUIES ACIDES—L'ENGAGEMENT À INTENTER DES
POURSUITES DE CONCERT AVEC LES ÉTATS-UNIS**

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je suis convaincu qu'il n'ignore pas que le gouverneur du Vermont, M. Richard Snelling, se réunit cet après-midi avec cinq premiers ministres provinciaux du Canada, de même qu'avec les six gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre. Il leur demandera de réclamer avec lui 100 milliards de dollars en intentant des poursuites contre les compagnies d'électricité d'Amérique du Nord qui produisent des pluies acides.

Vu qu'il ne se passe plus rien sur le plan politique et qu'on n'a absolument pas réussi jusqu'à présent à prendre des mesures permettant de réduire véritablement les pluies acides, et vu que la vie a disparu dans déjà 14,000 lacs et qu'elle est en train de disparaître dans 50,000 autres au Canada, le ministre peut-il nous donner son avis sur la réunion qui se déroule au Vermont? Par ailleurs, peut-il s'engager à mettre les très importantes ressources scientifiques et juridiques du Canada à la disposition des personnes qui vont peut-être intenter ces poursuites vitales concernant l'environnement devant les tribunaux des États-Unis dans un avenir rapproché?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, les pluies acides sont un des principaux sujets que nous abordons dans nos discussions avec les autorités des États-Unis. Le ministre de l'Environnement et moi-même n'avons pas cessé de nous efforcer de convaincre les autorités des États-Unis de participer avec nous à un programme de réduction des pluies acides dans toute l'Amérique du Nord. Nous n'avons pas réussi jusqu'à présent. Toutefois, il reste que le gouvernement du Canada et les provinces ont conclu des ententes portant sur la réduction des pluies acides au Canada et que, récemment, le Canada a conclu des accords comparables avec divers pays européens. Ce qu'il faut, c'est évidemment que le gouvernement des États-Unis prenne une décision. Je ne pense pas qu'il le fasse cette année. Je l'ai déjà dit publiquement, et il est improbable que les autorités américaines modifient leur position car elles veulent effectuer davantage de recherches dans l'immédiat.

M. Fulton: C'est exactement ce que je veux dire. Les interventions politiques qui ont été tentées au Canada comme aux États-Unis ne se sont traduites par une réduction importante des pluies acides dans ces deux pays.

**LES EFFETS DES PLUIES ACIDES SUR L'ENVIRONNEMENT EN
COLOMBIE-BRITANNIQUE**

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Vu que son collègue le ministre de l'Environnement se trouve en Europe jusqu'au mois de juillet et qu'on a appris cette fin de semaine que les pluies acides avaient augmenté d'une façon alarmante dans le sud-ouest de la Colombie-Britannique, surtout celles provenant de la région du détroit Puget, près de Seattle, je repose ma question au ministre. A-t-il prévu quelque chose? A-t-il l'intention d'en discuter avec George Shultz? Va-t-il parler

avec certains Créditistes qui se trouvaient ici à titre de délégués pendant la fin de semaine? Des mesures vont-elles être prises pour réduire les pluies acides en Colombie-Britannique ou pour régler la production dans le détroit Puget? Va-t-il faire quelque chose? Va-t-il permettre que des procédures judiciaires soient intentées et va-t-il les favoriser? Voilà la question cruciale.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il faut à mon avis trouver une solution politique en collaboration avec le gouvernement des États-Unis. Nous devons poursuivre nos efforts pour persuader les autorités américaines de régler cette question. Elles n'ont encore rien fait à ce sujet. Ce n'est pas la première fois qu'il nous faut du temps pour amener les États-Unis à tirer certaines conclusions. Cela ne signifie pas qu'il faut renoncer. Nous n'avons pas l'intention d'abandonner la partie.

Le député a parlé de poursuites judiciaires. Laissons les gouverneurs dévoiler les fondements de leur action en justice et s'adresser s'ils le désirent aux tribunaux américains. Laissons-les poursuivre leurs propres objectifs aux États-Unis. Nous devons faire de même au Canada et défendre nos intérêts auprès de l'administration des États-Unis, ce que nous faisons. Je pense et j'espère fermement que nous réussirons.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LA POLOGNE—L'OCTROI DE VISAS DE SORTIE AUX FAMILLES
DES GRÉVISTES DE LA FAIM**

Mlle Aileen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que le gouvernement polonais consent maintenant à accorder des visas de sortie à la famille de l'une des trois personnes de Toronto qui font la grève de la faim depuis 28 jours, le ministre insistera-t-il auprès des autorités polonaises pour qu'elles fassent preuve du même sens humanitaire et de la même compassion envers les deux autres familles pour qu'elles soient réunies?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur le Président, nous le ferons sûrement. C'est ce que nous avons fait jusqu'à maintenant dans le cas où la réunification des familles est retardée parce que les autorités polonaises refusent des visas de sortie. C'est évidemment là qu'est le problème. Selon les indications que nous avons reçues de l'ambassade de Pologne à Ottawa, les demandes de passeports de la famille de M. Augustyniak ont été approuvées, mais les passeports ne seront pas émis tant que durera la grève de la faim.

Je voudrais aussi informer la Chambre que des passeports ont été promis dans 13 des 16 cas qui incluent ceux des grévistes de la faim au nom de qui des instances ont été faites auprès du consulat de Pologne à Toronto au début d'avril. Nous faisons des progrès. Comme le député le voudrait, nous allons continuer de faire pression auprès des autorités polonaises tant que nous n'aurons pas obtenu gain de cause dans tous les cas de réunification des familles qui méritent notre attention.